

Gazon Synthétique

Multi-Sports



Principe :

La construction de terrains de proximité et aires de loisirs multi-sports en gazon synthétique apporte une réponse adaptée pour les collectivités sur les problèmes de forte utilisation de petites surfaces polyvalentes, tout en apportant un confort de jeu.



Applications :

Création de surfaces en gazon synthétique pour la pratique combinée de différentes disciplines : football (programme « Hat Trick », hockey, tennis, handball, basket, ateliers de courses et d'éducation physique...



Mise en œuvre :

L'infrastructure du terrain et les abords seront réalisés selon les recommandations des normes en vigueur.

Le choix du gazon synthétique se fera en fonction des disciplines principalement pratiquées. C'est un compromis en termes de performance car aucun gazon synthétique ne convient parfaitement à l'ensemble des disciplines.

Le gazon synthétique aura une hauteur comprise entre 10 et 70 mm, il sera éventuellement posé sur une couche de souplesse.

En fonction des recommandations techniques du fabricant de gazon synthétique, le tapis sera lesté ou non. Pour les tapis lestés, le choix du lestage (sable pur ou sable et caoutchouc) se fera en fonction des qualités recherchées (souplesse confort et/ou dureté rebond de balle).

Pour toute information complémentaire, se référer à la norme prEN 15330 1 – annexe B informative sur les Surfaces Multi-Sports.



33(0)3 44 37 09 45
info@sportinternational.fr
www.sportinternational.fr

[janv.2009]

